



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 10 septembre 2020

n° 097-20 C

Objet : RS - Demande de financement pour l'étude pré-opérationnelle sur la copropriété Le Centenaire à Chambéry auprès de l'Anah et de la Caisse des dépôts et consignations

- date de convocation le 04 septembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt, le jeudi dix septembre à dix-huit heures, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, espace Colombe, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 62

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Pierre Casazza - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Xavier Dullin - Isabelle Dunod - Sabrina Haerinc - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Cyndie Picot - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Corinne Charles - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Bruno Stellian
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Christèle Blambert - Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	
Vimines	

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Marcel Ferrari

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 15

de Brigitte Bochaton à Bruno Stellian - de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Michel Camoz à Jean-Pierre Casazza - de Jean-Pierre Coendoz à Dominique Pommat - de Michel Dantin à Xavier Dullin - de Julien Donzel à Josette Rémy - de Christelle Favetta-Sieyes à Isabelle Dunod - de Sandrine Garcin à Christophe Richel - de Guy-Pierre Martin à Sylvie Koska - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Gaetan Pauchet à Jimmy Bâabâa - de Claire Plateaux à Marie Bénévise - de Damien Regairaz à Cécile Trahand - de Alain Saurel à Michel Dyen - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 5

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Corine Wolff

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 10 septembre 2020

délibération n° 097-20 C

objet **RS - Demande de financement pour l'étude pré-opérationnelle sur la copropriété Le Centenaire à Chambéry auprès de l'Anah et de la Caisse des dépôts et consignations**

Thierry Repentin vice-président chargé de l'habitat, de l'accueil des gens du voyage et du foncier associé, expose que la copropriété du Centenaire située à Chambéry est une des copropriétés les plus volumineuses du territoire et la seule à être soumise à la réglementation des immeubles de grande hauteur. Son conseil syndical a enclenché une dynamique visant à engager une réhabilitation globale de la copropriété.

La copropriété du Centenaire est située dans les périmètres d'Action cœur de ville et de l'opération de revitalisation de territoire (ORT). Elle a été inscrite à la liste régionale du Plan initiative copropriétés de l'Anah (Agence nationale de l'habitat), ce qui doit permettre de mobiliser les financements de l'Anah à travers un dispositif opérationnel.

Au regard des enjeux de rénovation et de la dynamique enclenchée par le nouveau conseil syndical, appuyé du syndic gestionnaire, Grand Chambéry et la Ville de Chambéry souhaitent accompagner la copropriété vers la réalisation de travaux de rénovation, notamment en permettant la mobilisation des aides financières existantes.

Il s'agit également de prévenir d'éventuelles difficultés du fait d'interventions à venir complexes et coûteuses qui sont nécessaires pour maintenir, voire conforter, la sécurité de l'immeuble et de ses occupants.

En conséquence, Grand Chambéry a lancé une étude pré-opérationnelle sur la copropriété en vue :

- de réaliser un diagnostic précis de la copropriété,
- d'établir une programmation pluriannuelle des travaux fiable et envisageable pour la copropriété,
- définir la stratégie opérationnelle à mettre en œuvre pour accompagner la copropriété dans son bon fonctionnement et dans la réalisation des travaux.

Le coût de l'étude s'élève à 42 620 € HT. Il est proposé de solliciter des cofinancements pour la réalisation de cette étude, auprès de l'Anah, à hauteur de 50 % du montant de l'étude, soit 21 310 €, et de la Caisse des dépôts et consignations, à hauteur de 25 %, soit 10 655 €.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 173-19 C du Conseil communautaire du 14 novembre 2019 modifiant la définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,

Vu la délibération n°201-19 C du Conseil communautaire du 18 décembre 2019 approuvant le Plan local d'urbanisme intercommunal de Grand Chambéry tenant lieu de Programme local de l'habitat et de Plan de déplacements urbains (PLUi HD),

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite une subvention de 50 % du montant HT de l'étude, soit 21 310 € auprès de l'Anah, et une subvention de 25 %, soit 10 655 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer les documents à intervenir.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 097-20 C

Objet de l'acte : RS - Demande de financement pour l'étude pré-opérationnelle sur la copropriété Le Centenaire à Chambéry auprès de l'Anah et de la Caisse des dépôts et consignations

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 10 septembre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20200910-lmc1H24031H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24031H1

Date de transmission en Préfecture : 15 septembre 2020

Date de réception en Préfecture : 15 septembre 2020

Période d'affichage : du au